

Avis de constitution

SOCIETE « EVERLUXE SARL » en abrégé « E .L .S »

Siège Abidjan Cocody Angré 7ème Tranche, Lot
2905, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EVERLUXE SARL » en abrégé « E .
L .S »

Objet : La vente, la distribution et la commercialisation de carreaux, sanitaires et d'appareils électroniques importés- Locations d'appartements meublés. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 7ème Tranche, Lot
2905, Ilot 242

Dirigeant(s) M ANYE RAYMOND FRU NGONGBAN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01238 du 08/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14464/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

